En mouvement

Bulletin interne du CISSS du Bas-Saint-Laurent Vol. 7 / N° 17 / 16 novembre 2021

Nouvelle image pour le Programme d'intervention en négligence

Le Programme d'intervention en négligence de la DPJ-PJe est implanté au Bas-Saint-Laurent depuis 2018. Le comité régional du programme a travaillé assidument dans la dernière année pour apporter plusieurs améliorations.

À la suite d'une consultation auprès du personnel, la nouvelle appellation « Programme L'Équipage » a été retenue. Cette appellation permet de faire un lien efficace avec le groupe de parents L'EnTrain. Des visuels ont été développés par le Service des communications pour accompagner les divers outils

promotionnels. Des changements ont aussi été apportés à la trajectoire de services et une trousse d'outils complète destinée aux intervenants a été réalisée dans le but de faciliter la présentation et l'inscription des familles au programme.

Vous pouvez consulter la page du Programme L'Équipage sur le site Web.





Merci à toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de ces travaux!

Pour de plus amples informations sur le Programme L'Équipage

Contactez madame Susie Fournier, agente de planification, de programmation et de recherche (APPR) par courriel à l'adresse : susie.fournier.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca ou au 418 722-1744.

Pour consulter le quide de pratique du programme L'Équipage dans l'intranet : mon.intranet.cisssbsl.rtss.qc.ca/politiques/DPJ dans l'onglet Programmes.

Campagne civilité et gestion préventive des conflits



Saviez-vous qu'un malentendu entre deux personnes disparaît rarement de lui-même? Au contraire, si vous tardez à agir, la relation risque de se dégrader jusqu'à l'émergence d'une tension, d'un conflit et dans certains cas plus graves, de harcèlement au travail, voire même de violence au travail.

Des outils pour vous!

Le coffret Prévention des conflits vous propose divers outils pour vous aider à résoudre vos différends ou à solliciter les ressources à votre disposition en cas de besoin.

Rendez-vous dans l'intranet : Onglet Prévention/ Coffret prévention des conflits.

Pour toute auestion, n'hésitez pas à contacter Marie-Hélène Côté, adjointe au développement organisationnel et aux communications ou Christine Bernier, responsable de l'application de la politique.

Sensibilisation aux réalités autochtones (formation obligatoire)

Le CISSS du Bas-Saint-Laurent est heureux de déployer la formation obligatoire Sensibilisation aux réalités autochtones à tous les membres de son personnel.

Cette formation est accessible sur le portail ENA et peut être suivie par les équipes dès maintenant. Pour toute l'information, visitez le cisss-bsl.gouv.qc.ca/node/4845



Opération Père Noël 2021

Cette année encore, Opération Père Noël (OPN) recherche activement des pères Noël pour les jeunes de notre Direction de la protection de la jeunesse et du programme jeunesse (DPJ-PJe). Si vous souhaitez participer à ce grand projet, visitez le site Web operationperenoel.com et inscrivez-vous comme père Noël bénévole pour cette nouvelle édition d'OPN.

Tous les cadeaux déposés par nos pères Noël seront remis aux enfants (jeunes et moins jeunes) par leurs intervenants jeunesse et leur famille afin de nourrir la magie de Noël chez nos familles défavorisées.

Merci à tous de votre intérêt pour nos jeunes.

Nouveaux numéros de postes téléphoniques pour Les Basques

De nouveaux numéros de postes téléphoniques seront disponibles pour le personnel du Centre hospitalier de Trois-Pistoles, du GMF-U Trois-Pistoles, du Centre Jeunesse de Trois-Pistoles (uniquement le personnel du 550, rue Notre-Dame Est) et du CLSC de Saint-Clément et Saint-Jean-de-Dieu, puisqu'ils migreront vers la téléphonie IP les 16 et 17 novembre.

Pour joindre un employé de ces installations, utilisez le bottin du CISSS (sur l'intranet, dans Applications administratives) afin de connaître le numéro de poste de la personne à joindre. Veuillez noter que les numéros des installations demeurent les mêmes.

Ces interventions sont réalisées dans le cadre du projet de modernisation des systèmes téléphoniques du CISSS du Bas-Saint-Laurent vers la téléphonie IP. qui vise à doter l'ensemble de la communauté CISSS d'une infrastructure moderne et efficace.



Actualités du Pavillon d'enseignement

Le 15 novembre a été une journée marquante pour le projet de Pavillon d'enseignement : apprenez-en plus sur la conférence de presse et la pelletée de terre dans l'intranet en cliquant sur le bouton Pavillon d'enseignement > Actualités.

De plus, une nouvelle campagne visant à faire connaître les équipes derrière le projet de pavillon d'enseignement est lancée : découvrez leur témoignage à pavillon.cisssbsl.com



COVID-19 – Dernières nouvelles



Pour plus d'informations : cisss-bsl.gouv.qc.ca/etat-covid

Section COVID-19 de la zone professionnelle du site Web cisss-bsl.gouv.qc.ca/covid19

Section COVID-19 de l'intranet

mon.intranet.cisssbsl.rtss.qc.ca, Menu principal > COVID-19

Ligne téléphonique pour le personnel : 1 833 799-0050



Santé et sécurité au travail et dépistage (7 jours/7, 8 h à 16 h) suivi.covid.infirmieres.sst.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca

Info vaccination

- Le Vacc-I-Express continuera sa tournée jusqu'au 21 novembre.
- Le MSSS a annoncé un rappel du vaccin contre la COVID-19.
 Consultez le calendrier des dates d'ouverture des prises de rendez-vous et les groupes de personnes ciblées. Pour prendre rendez-vous: https://portail3.clicsante.ca

Même vacciné contre la COVID-19, on continue de se protéger!

Vaccination - grippe saisonnière

Les membres du personnel, les médecins, les stagiaires et les bénévoles du CISSS du Bas-Saint-Laurent en contact direct avec les usagers sont invités à se faire vacciner contre la grippe saisonnière:

 Dans nos installations (avec ou sans rendez-vous): clients3.clicsante.ca/1042 Dans les sites populationnels (avec rendez-vous): portal3.clicsante.ca/

Nous vous rappelons que la vaccination offerte dans les installations est réservée aux employés, médecins, stagiaires et bénévoles. Il n'est pas autorisé d'y inscrire les membres de sa famille

S'adapter aux changements climatiques, un enjeu de santé publique

Les conséquences des changements climatiques se font sentir depuis plusieurs années au Québec et le Bas-Saint-Laurent n'est pas épargné. Tous ces changements accentueront divers problèmes physiques et psychosociaux et créeront une pression accrue sur les services de santé.

C'est pourquoi une équipe de la Direction de la santé publique coordonne au Bas-Saint-Laurent le projet VRAC-PARC. Le premier volet du projet consiste à effectuer une évaluation de la vulnérabilité régionale aux changements climatiques (VRAC), alors que le deuxième volet consiste à établir un plan d'adaptation régional aux changements

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent



climatiques (PARC). Une première étape de consultation est en cours afin d'élaborer un indice de vulnérabilité aux aléas climatiques pour chacune des MRC.

Mieux connaître la vulnérabilité de notre territoire et de notre population aux changements climatiques nous permettra, à terme, de développer un plan d'adaptation à l'image de notre région et de prendre des décisions éclairées en faveur du bien-être actuel et futur des communautés.

Pour en savoir plus sur le projet, consultez ces pages :

Dans l'intranet : <u>Directions</u>
administratives/Direction
de la santé publique/Santé
environnementale/Changements
climatiques

Sur le site Web du
CISSS: Vivre en santé/
Conseils et prévention/
Santé environnementale/
Changements climatiques

Déclaration des incidents/accidents

La déclaration des incidentsaccidents s'effectue par le rapport d'incident/accidents (AH-223-1). Plusieurs installations du CISSS du Bas-Saint-Laurent utilisent maintenant la déclaration informatisée. Le déploiement se poursuit cet automne pour les installations de Rivière-du-Loup et de Rimouski, et ce, jusqu'en janvier 2022. Une formation est proposée pour les gestionnaires et l'ensemble des employés en contact avec la clientèle ou participant au processus de soins (incluant archivistes, personnel de l'entretien ménager et de la pharmacie, etc.). Les gestionnaires concernés seront contactés afin d'être informés des plages horaires précises et des modalités d'inscription.

Personnes responsables

Rimouski-Neigette: Mélanie Dubé, agente administrative à la DQEPE et pilote formatrice de l'applicatif SISSS

■ melanie.dube0102.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca

📞 418 562-3135, p. 2252

Rivière-du-Loup : Guylaine Caron, technicienne en administration à la DQEPE et pilote formatrice de l'applicatif SISSS

guylaine.caron.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca

418 963-2016, p. 4508.

Merci et bravo à tous! Votre implication est essentielle à la réussite de cette démarche d'amélioration continue.

Pour toute question, information ou pour nous communiquer vos besoins spécifiques :

Françoise Paradis-Simpson, conseillère-cadre à la gestion des risques et à l'éthique clinique

francoise.paradis-simpson.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca

418 732-7246.

Gagnants du défi Bouge pour toi

C'est avec fierté que nous vous informons qu'une cinquantaine d'équipes, totalisant plus de 250 personnes, se sont inscrites au défi *Bouge pour toi* qui s'est tenu du 10 au 30 octobre dernier. Au total, c'est 3 239 heures (sur une période de 3 semaines) qui ont été utilisées pour bouger, soit une moyenne de 4 h 15 par participant/semaine! Félicitations à tous!



Le tirage des trois cartes-cadeaux échangeables chez Sports Experts a eu lieu le 5 novembre. Voici les gagnants :

- L'équipe RMAO de La Matapédia remporte une carte-cadeau de 100 \$ pour le meilleur temps cumulatif/personne/semaine).
 L'équipe était composée de Johanne Gagné, Marie-Andrée Potvin-Barrette, Judith Roussel, Amélie Côté et Lisa St-Gelais.
- Valérie Madgin et Caroline Leblond gagnent toutes deux une cartecadeau de 50 \$ (tirées au hasard parmi l'ensemble des participants).

Même si le défi est terminé, nous vous invitons à maintenir vos bonnes habitudes et à continuer de bouger!

Votre comité Santé et mieux-être

Demande de congé Web

Pour que le Service des activités de remplacement (SAR) soit en mesure d'effectuer les horaires de travail en tenant compte de vos demandes de congé, voici le processus d'octroi des congés :

Pour connaître les délais prescrits et comment faire une demande

Consultez l'aide-mémoire qui se trouve sur l'intranet, sous

<u>Directions administratives > Direction des ressources humaines,</u>

<u>communications et affaires juridiques > Activités de remplacement,</u>

sous l'onglet Congé Web

Si le congé est autorisé par le gestionnaire

Respect du délai prescrit La demande est traitée en confection d'horaire Non-respect du délai La demande est traitée en cours d'horaire